



AVIS N°049/2025/BVMAC/DG

AMORTISSEMENT DU PRINCIPAL ET PAIEMENT DES INTERETS

« AFCMR A TRANCHES MULTIPLES 2023-2028 »

ISIN : CM000002040-4 ET CM000002041-2

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que la société Alios Finance Cameroun, émetteur de la valeur « **AFCMR A TRANCHES MULTIPLES 2023-2028** », procèdera le **16 août 2025**, au remboursement de la 4^{ème} échéance dudit emprunt, pour un montant total de **FCFA 1 788 532 166** (un milliard sept cent quatre-vingt-huit millions cinq cent trente-deux mille cent soixante-six), soit **FCFA 1 586 091 250** (un milliard cinq cent quatre-vingt-six millions quatre-vingt-onze mille deux cent cinquante) pour le remboursement du principal et **FCFA 202 440 916** (deux cent deux millions quatre cent quarante mille neuf cent seize) au titre du paiement des intérêts .

Les coupons nets à percevoir par tranche d'obligation s'élève à **FCFA 1 534** pour la tranche A (soit FCFA 1 250 au titre de l'amortissement du principal et FCFA 284 pour les intérêts) et **FCFA 2 725** pour la tranche B (soit FCFA 2 500 au titre de l'amortissement du principal et FCFA 225 pour le paiement des intérêts).

Les opérations d'encaissement débuteront le **18 août 2025** auprès des guichets des Sociétés de Bourse.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale à l'adresse e-mail : bvmac@bvmac.cm.

Fait à Douala, le 08 août 2025.

Pour le Directeur Général et par ordre

Responsable Surveillance des Marchés

Achirou MOHAMADOU

Directeur des contrôles

Naice Berty OKOUROU

